

Département : Haute-Loire.

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA CHAPELLE D'AUREC
n°2023.03.14
Séance du 05 Avril 2023**

Nombre de membres	- afférents au Conseil Municipal	: 15	Date de la convocation :
	- en exercice	: 15	31 mars 2023
	- présents	: 13	

L'an deux mil vingt trois le cinq avril à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de LA CHAPELLE D'AUREC, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Caroline DI VINCENZO, Maire.

Présents : Caroline DI VINCENZO, Maire, Véronique JANUEL, Yves DARLES, Adjoint.

Jocelyne MONTET, Didier LHOSTE, Yvette CHOL, Christian FAUVET, Éric GROS, David RODRIGUES, Stéphanie BLANCHARD, Marie-Laure FAYARD, Boris RIGAUDON, Coralie RAVEL, Conseillers.

Excusés : Éric PETIT, Françoise GUERRIERI

Coralie RAVEL a été nommée secrétaire.

**Objet de la délibération :
Vente du camion Mercedes unimog**

Madame Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le camion Mercedes unimog immatriculé BC-888-RG acquis en 2015, dont la 1^{ère} mise en circulation date du 03/11/1987, vient d'être vendu.

Monsieur Eric Petit, Adjoint au Maire, s'est chargé de sa mise en vente et n'a reçu qu'une seule proposition au prix de 17 000 euros nets de la part de la Sarl Teixeira Dépannage Remorquage domiciliée à Livilliers (Val-d'Oise).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- Approuve la vente du camion unimog au prix de 17 000 € nets à la Sarl Teixeira Dépannage Remorquage,
- Autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette vente.

Le Maire,
Caroline DI VINCENZO

Secrétaire de séance
Coralie Ravel

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture le 13 avril 2023
et publication ou notification le 13 avril 2023

AR Prefecture

043-214300584-20230405-DELI_2023_03_14-DE
Reçu le 13/04/2023